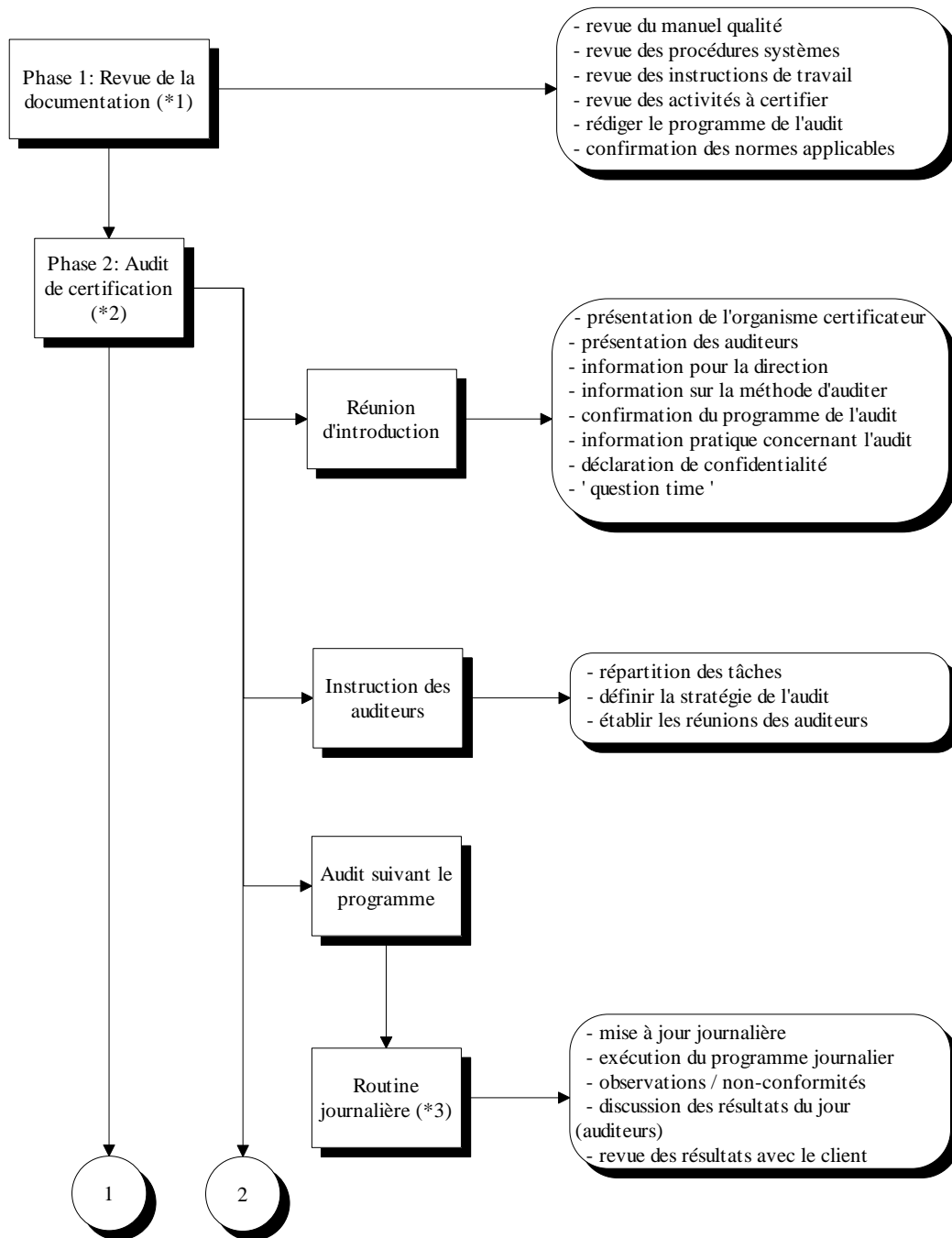
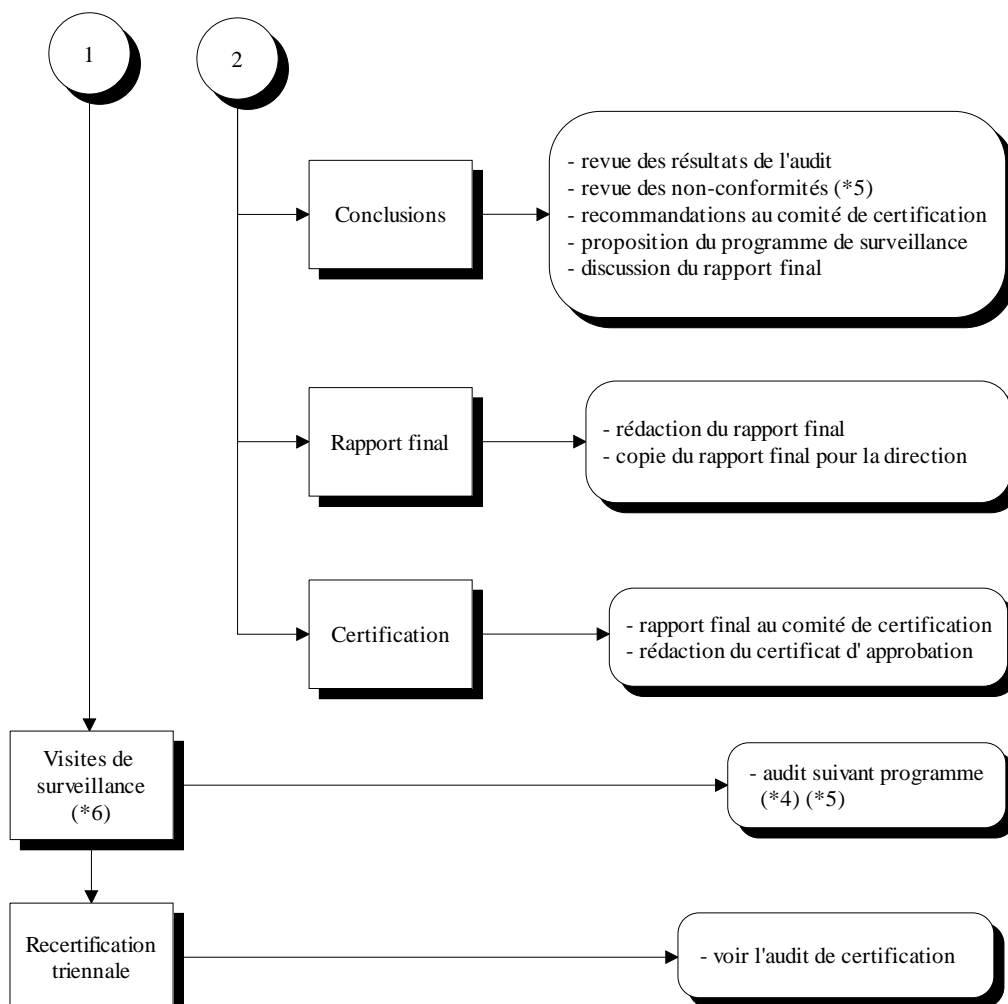


ETAPES DANS LA PROCEDURE DE CERTIFICATION





REMARQUES

- (*1) Un audit phase 1 est exécuté lors d'un audit initial ou dans le cas de changements importants
- (*2) La période entre la revue de la documentation et l'audit de la mise en oeuvre du système de qualité est d'environ de 2 à 3 semaines afin de pouvoir rectifier les observations ou les remarques faites pendant la revue de la documentation.
- (*3) La routine journalière est un aspect important de l'audit. La réunion journalière laisse la possibilité aux auditeurs et audités de revoir les remarques et de se mettre d'accord sur les non-conformités trouvées dans le courant de la journée. Ceci laisse aussi la possibilité à la société de rectifier déjà, si possible, quelques remarques.
- (*4) Le programme des visites de surveillance est rédigé d'une manière générale. Ce qui est réellement important ce sont les audits internes faits par la société même. Les audits internes forment le baromètre de la politique de qualité de la société et font preuve de la crédibilité du système de qualité.
- (*5) Les non-conformités établies lors d'un audit doivent être traitées par le client selon §2.3.1.4. du règlement de certification. Elles peuvent entraîner le non-octroi, la suspension ou le retrait du certificat ou la réduction du champ d'application du certificat.
- (*6) Si l'entreprise demande une extension ou une réduction du champ d'application, cette demande sera traitée selon §7 du règlement de certification.